

Apprenti Agent de réseaux - Canalisateur H/F

RECRUTEUR:

VEOLIA

Descriptif du poste:

Veolia, leader international des services à l'environnement de gestion de l'eau et des déchets propose des postes en contrat d'alternance dans des métiers de proximité, quels que soient votre parcours, votre âge et votre profil, et **recrute pour cela des canalisateurs** (H/F) en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage tout en

- préparant au Titre professionnel Canalisateur,

Sous la responsabilité du chef de service et du maître d'apprentissage/tuteur, vous apprendrez le métier de canalisateur, ou agent de de réseau.

-

Description du poste et missions à l'issue de la formation:

- *Poser les réseaux d'eau potable et d'assainissement*
- *Effectuer les opérations d'ouverture, de remblaiement et de réfection de chaussée*
- *Réaliser les réparations et les branchements sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement*
- *Installer et mettre en service les compteurs d'eau froide*
- *Maintenir la qualité de l'eau sur les réseaux d'eau potable en désinfectant pendant et après les interventions*

Formation

Vous suivrez un cursus de formation en alternance entre l'entreprise d'accueil et le centre de formation Campus Veolia à Ibos, CFA IPMSE (65). Vous préparez le titre professionnel Canalisateur-trice. Le rythme d'alternance est d'environ 3 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation.

L'ensemble des frais liés à la formation, les frais d'hébergement, de transport et restauration sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Durée de la formation :

- **Titre Professionnel sur 12 mois**

Spécificités & prérequis

Les qualités nécessaires au poste sont :

- Goût pour le travail en extérieur et le travail de chantier
- Contact avec clientèle et sens du service
- Ponctualité
- Respect des consignes de sécurité et code de la route

Contrat : Contrat de professionnalisation (à partir de 18 ans).

Lieu de travail : MARMANDE (47)

Horaires : 35h/semaine

Prérequis : 18 ans, Permis de conduire B ou en cours de passage.

Rémunération : Réglementation en vigueur dans l'entreprise, % SMC (Salaire Minimum Conventionnel)

Début du contrat : Au plus tard octobre 2021

Les candidats seront convoqués à des journées ou des RDV de pré-recrutement.

Les candidats ayant donné satisfaction à la phase de pré-recrutement seront orientés vers les services de recrutement des entreprises.